

• **29 mars 1994 p 1 + p 2 + p 3 (200)**

(p 200) "M.Papilloud informe que M.Pierre-André Roux a eu un contact avec Me Peyrot. Ils se sont rendus à Bruxelles. Un rapport écrit sera remis aux membres du Comité de banque."

• **13 avril 1994 p 3 (203)**

"M. Papilloud rappelle que nous avons mandaté Me Peyrot comme défenseur des intérêts liés à Tifou SA. Me Peyrot étant expert dans ce secteur d'activité, la responsabilité de trouver un avocat en Belgique pourrait lui être donnée. Ce qui l'impliquerait dans le choix et la responsabilité de la qualité de cet avocat. La phase prochaine ce sera la faillite Tifou et le rachat des droits. Ensuite ce sera une question de coordination ou de réalisation des ces droits d'une manière active auprès des milieux intéressés. C'est là que Me Peyrot par ses contacts dans les milieux de la production et de la bande dessinée avait été choisi.

M.Roux précise encore que lors de la séance avec Odec Kid Cartoons, un devis lui a été demandé, afin que cette société nous précise le montant nécessaire pour terminer les épisodes et aussi un budget pour la commercialisation et le montant que cela pourrait rapporter."

• **14 juin 1994 p 3 (217)**

(point 213.9) " M.Papilloud informe que, mercredi 15 juin 1994, un rendez-vous est fixé chez Me Nicolas Peyrot à Genève pour l'examen des possibilités de la liquidation de Tifou SA. lors de l'inauguration du festival de la bande dessinée à Sierre, M.Christian Mauron a fait une intervention, dans le Matin, disant que l'Office des faillite de Lavaux va vendre sa villa et qu'ensuite, il prendra domicile dans le hall de la BCV à Sion."

• **9 août 1994 p 2 (239)**

(point 253.2) " M.Papilloud informe que M.Roux est à Genève, ce jour, chez Me Nicolas Peyrot, en compagnie de Me Aba Neeman, de l'administration de la faillite Jean Dorsaz, pour faire un résumé de l'état actuel, des perspectives et des actions à entreprendre."